

# LA FRANCE, PUISSANCE MARITIME ?

**Hélène CONWAY-MOURET**

- ▶ Sénatrice socialiste et républicain des Français établis hors de France
- ▶ Vice-présidente de la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées du Sénat



**V**ue de l'espace, la terre est bleue parce que recouverte principalement par des mers et des océans. Avec une Zone économique exclusive de près de onze millions de kilomètres carrés - la seconde au monde après celle des États-Unis - la France serait donc bleue et devrait s'imposer de respecter une tradition maritime dont on sait, depuis Colbert, toutes les difficultés que cela posa aux secrétaires d'État à la Marine. Est-ce à dire qu'elle est la deuxième puissance maritime mondiale, sachant que la souveraineté sur un domaine maritime ne vaut que si on peut le protéger ? La Loi de programmation militaire (LPM) pour les années 2019-2025, que le Parlement a adopté en juillet 2018, apporte des réponses en matière de missions et de modernisation des équipements ainsi qu'aux conditions d'exercice du métier militaire. La défense maritime figure en bonne place, mais peut-on légitimement être satisfait des engagements pris pour 2025-2030, en particulier pour nos territoires ultra-marins qui représentent 97 % de notre ZEE ?

Les attentats de 2015 ont mis un coup d'arrêt à la diminution des moyens alloués à nos armées. Ils ont également mis en lumière le paradoxe des Livres blancs successifs qui démontraient à la fois la dangerosité croissante du monde et la nécessité de baisser les moyens de nos forces, par ailleurs sur-engagées sur différents théâtres d'opérations. Le pourcentage du budget consacré à la Défense est ainsi passé de 3 % en 1982 à 1,45 % en 2016 et 1,78 % en 2017 pour atteindre 2 % en 2025. Si l'on peut se réjouir de cet objectif à long terme, il pose problème. En effet, les deux-tiers

de l'effort budgétaire prévu par la LPM portent sur 2023-2025, c'est à dire dans le prochain quinquennat ! Le déficit capacitaire attendra donc encore un peu pour être comblé...

Notre marine n'y échappe pas, elle est sous-dimensionnée par rapport aux zones maritimes qu'elle doit protéger. Comme pour les autres corps d'armées, elle devra compter sur le coûteux maintien en condition opérationnelle de bon nombre de matériels avant la livraison des nouveaux et se reposer sur la grande variété de compétences de nos marins capables d'assurer l'ensemble des missions. L'homme est encore prié de suppléer une machine vieillissante. Seules les livraisons de patrouilleurs seront accélérées, pour en avoir 11 en 2025 sur les 19 prévus. La LPM prévoit aussi le renforcement des capacités de lutte anti-sous-marin avec les frégates (FREMM) et (FTI), les sous-marins Barracuda et les aéronefs Atlantique 2 rénovés. Elle accorde une place particulière aux drones (SLAMF) et (SDAM). Les études pour un nouveau porte-avions nucléaire avec son groupe aérien embarqué seront lancées. Si l'on comprend le souhait de démontrer au monde nos capacités technologiques rassemblées sur un seul bateau, on doit s'interroger sur l'investissement nécessaire à effectuer. Sommes-nous vraiment en capacité de répondre à la rhétorique de puissance de la Russie et de la Chine ? Avons-nous le choix de ne pas le faire ?

La question ne se poserait pas ainsi si nous pouvions construire l'équivalent de notre flotte tous les quatre ans comme le fait la Chine. Nous devons faire face au foisonnement technologique et investir massivement dans de nouveaux chantiers, pour assurer l'adaptation de nos moyens mais surtout renforcer les moyens navals affectés aux Outre-mers. Afin de prévenir les pillages de nos ressources, lutter efficacement contre les trafics et la piraterie, combattre la remise en cause du droit maritime international, assurer la sécurité et l'ordre public en mer et imposer notre souveraineté dans nos espaces, nous avons besoin de plus de patrouilleurs. Tout nous ramène aux modestes efforts d'un budget qui nous permet de couvrir nos besoins opérationnels sans répondre pleinement aux enjeux stratégiques de la France d'outre-mer. Il est temps de faire de notre présence ultramarine, dispersée sur les océans, une priorité. ●

